Département du
PAS DE CALAIS

Arrondissement
D'ARRAS

Canton
SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Commune d'AUMERVAL

****

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 Juillet 2021

Séance du 19 Juillet 2021

L'an Deux Mil Vingt et un le dix-neuf juillet à 19h le Conseil Municipal, légalement convoqué le 8 juillet 2021, s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. DELERUE.

Etaient présents tous les conseillers à l'exception de M. COUVREUR François (pouvoir à M. DROQUES David), M. DESCAMPS Bruno (pouvoir à M. DELERUE Dany) et COUVREUR Bertrand (pouvoir à M. TOUPIN Jean Yves)

Approbation du compte rendu de conseil municipal du 21 Mai 2021

Aucune remarque faite

La séance ouverte, Monsieur le Maire remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour son investissement pour les festivités du 14 juillet 2021.

Assurances

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a fait des comparatifs concernant les contrats d'assurance de la marie, afin d'avoir des garanties cohérente avec un prix modéré.

Il explique qu'actuellement nous sommes à la GAN pour un montant de 1652.56€.

Des devis à d'autres compagnies d'assurances ont été fait notamment :

- AXA pour un montant de 1538.35€.
- GROUPAMA pour des montants de 1740.39€ et 1412.66€ avec ou sans la protection juridique.

Après discussion et étude des projets, il demande aux membres du conseil s'ils souhaitent changer de contrat ou resté à la GAN. 9 sont POUR rester à la GAN et 2 s'ABSTIENNENT

Délibération approuvant le projet de sécurisation du village

Monsieur le maire informe, le Conseil Municipal, qu'il doit demander des subventions pour le chantier de sécurisation du village. Les membres du conseil doivent approuver le projet. Après rappel des remarques qui ont été faites à propos du projet, et après échanges sur le sujet, à l'unanimité des membres présents et représentés le Conseil approuve le projet de sécurisation du village. (11 POUR)

Choix du devis pour les travaux de sécurisation du village

Monsieur le Maire informe que 3 devis ont été établi par 3 sociétés différentes en ce qui concerne le projet de sécurisation, et qu'il' ont été envoyé par mail à tous les membres du conseil afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Monsieur le Maire présente les devis

	HT	TTC
DUFFROY	76 198.06€	91 437.67€
BAUDE BILLET	51 318.50€	61 582.20€
BALESTRA	92 364€	110 836.80€

Monsieur PATIGNIEZ, demande à ce que les devis soient étudiés par les membres de la commission des travaux à tête reposée.

Monsieur TOUPIN, demande qu'un tableau comparatif soit établi.

Monsieur le Maire informe que pour monter les dossiers de subventions il faut fournir un devis, c'est lors d'un vote que le devis de DUFFROY obtient la majorité.

Les membres du conseil proposent que les devis de DUFFROY ET BAUDE BILLET soient réétudiés.

Délibération sollicitant la demande de subvention au titre des Amendes de Police
Délibération sollicitant la demande de subvention au titre de la DETR
Délibération sollicitant la demande de subvention au titre de L'OSMOC
Délibération sollicitant la demande de subvention Régionale dans le cadre du Plan de relance

Monsieur le maire informe, le Conseil Municipal, que pour demander des subventions, pour le chantier de sécurisation du village, les membres du conseil doivent prendre une délibération sollicitant la demande de subvention. Dans le cadre du chantier de sécurisation du village, quatre dossiers de demande de subvention vont être demandés.

- Un au titre des Amendes de Police, montant de 15 000€
- Un au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 20%
- Un au titre de l'Opération de Sécurité à Maitrise d'Ouvrage Communale (OSMOC) à hauteur de 40%
- Un dans le cadre du Plan de Relance de la Région à hauteur de 30%

Après avoir entendu l'exposé de M le Maire, et à l'unanimité des membres présents et représentés les membres du conseil accepte de solliciter la Région, et le Département pour bénéficier de subvention pour les travaux de sécurisation du village.

Redevance Permanente et provisoire d'Occupation du domaine Public (FDE)

Monsieur le Maire fait lecture du courrier concernant la Redevance Permanente et provisoire d'Occupation du domaine Public. Il informe que la redevance au titre de l'occupation provisoire du domaine public communal pour l'année 2021 s'élève à 22€ et que la redevance au titre de l'occupation du domaine public s'élève à 215€. Les membres du Conseil au voté à l'unanimité les sommes dues par ENEDIS.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré le percepteur à la trésorerie de Pernes, et qu'après discussion il serait préférable que la commune fasse un prêt pour les travaux de sécurisation du village, d'environ 50 000€.
Les membres du conseil jugent que 50 000€ c'est trop et que 35 000€ ça pourrait suffire. Le sujet sera remis à l'ordre du jour en temps voulu.

M SERNICLAY, souhaite que le curage des fossés soit fait régulièrement afin de faciliter l'écoulement des eaux. M. le Maire informe que cela est fait régulièrement par les Services de Ternois Com.

M SERNICLAY propose de faire une note aux habitants pour rappel, que chaque usager est tenu d'entretenir le devant de chez soi. (Trottoir, caniveaux)

Séance levée : 20h16

MAIRIE D'AUMERVAL
PAS-DE-CALAIS

Le maire, Dany Delerue